

INITIATION

LE GENOSOCIOGRAMME ET SON USAGE CLINIQUE

1. OBJECTIFS

 Permettre aux praticiens d'expérimenter la technique du génosociogramme et maitriser les bases de l'exercice

2. PUBLIC CONCERNÉ

- Psychologues et psychothérapeutes
- Médecins, Soignants, Intervenants sociaux

3. PROGRAMME ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Nous avons tous avantage à connaître nos racines, nos habitudes ancestrales et familiales, nos mythes, nos traditions, nos us et coutumes, notre « *héritage* » en somme avec ce qu'on nous *transmet*, ce qu'on nous *demande* mais aussi ce qu'on nous *cache* : les secrets et les non-dits

Pour cela, il existe une technique : le « *génosociogramme* », que certains appelles parfois psychogénéalogique, c'est-à-dire une recherche généalogique, un arbre généalogique fait de mémoire, avec ce que la psychologie et l'histoire, la « sociométrie » (ou mise en évidence des liens affectifs), ainsi que les principaux « événements de vie » peuvent y rajouter.

Ce groupe sera existentiel : il partira du vécu des participants qui pourront- s'ils le désirent – travailler sur leur arbre généalogique (le groupe sera donc volontairement très petit). Les participants auront la possibilité de mieux cerner le fonctionnement de leur famille sur plusieurs générations, de parler de leurs « clients » et d'aborder des notions théoriques fondamentales de ce domaine.

Notions clés à acquérir :

- Symboles et codes de base
- ♣ Informations et configurations clé
- Répétitions, dates anniversaire de fragilisation; loyautés invisibles; rôles prescrits, mythes dynamiques utiles ou néfastes, légendes, secrets familiaux déniés; enfant de remplacement et fantômes familiaux; névrose de classe...
- Elargir sa focale aux dimensions historiques et sociologiques

SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

- Le génosociogramme personnel réalisé en cours du stage.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de présence
- Attestation formation

PLANNING

- ♣ Une journée de formation à la demande.
- ♣ Prochaine session : 29 avril 2022 à Toulouse.

TARIF

- **4** 220 € si prise en charge à titre individuel
- **4** 300 € si prise en charge par l'employeur